

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album litté- raire et musical, paraissant tous les mois, par li- vrans de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

à Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

à Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISSENT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	21
Abonnement à l'Album Mensuel, Litté- raire et Musical, seul,	21
Aux deux publications réunies,	41
Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année en entier, reçoit en outre, sans frais,	1
<p>PRIN DES ANNONCES.</p>	
Six lignes et au-dessous, première inser- tion,	25 c.
Distinction et au-dessous, première inser- tion,	25 c.
Au-dessus par lignes,	50 c.
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	

feuilleton de la Revue Canadienne.

LES MÉTAMORPHOSES DE LA FEMME.

LA CONQUÊTE D'UNE MANSARDE.

II. (Suite.)

Quand je revins chez la comtesse, elle avait le teint animé et les yeux rouges, elle avait repris sa broderie, mais l'aiguille tremblait dans ses mains.

Il y avait eu une scène entre les deux futurs ; je n'en doutai pas, et cette pensée ne fit qu'ajouter au bien être intérieur que je ressentais en ce moment, car je venais recevoir des remerciements et des compliments.

— Victoire ! m'écriai-je en arrivant, victoire complète, madame ! la mansarde est à vous !

— Elle vint à moi, les bras ouverts et l'œil éincelant.

— Vous êtes un ami précieux, me dit-elle, un ami zélé, et croyez que je n'oublierai jamais un tel service.

— Oh ! je n'ai pas à me glorifier autant re- pris-je avec modestie. Le ciel m'a grandement servi, le logement était libre, vacant, et je n'ai eu qu'à aller m'entendre avec le proprié- taire, qui demeure de l'autre côté de la rue.

— Est-ce toujours M. Bechereau le quincaillier ? me dit-elle.

— Oui, madame, c'est toujours lui. Vous pouvez voir son nom à la fin de ce petit acte, que je lui ai fait faire sur le champ, pour vous assurer la jouissance immédiate du local.

— Elle prit le papier que je lui présentais.

Pendant ce temps, le bel Albert, l'air dépité, se promenait de long en large dans le salon, tou- chant à sa cravache et à sa chivelure en se mirant alternativement dans chacune des glaces pla- cées aux extrémités de son champ de prome- nade.

— Pardieu ! belle tante, disait-il, si j'avais cru en instant que ce désir fut chose vraiment sérieuse, certes je n'aurais pas hésité à vous en donner la satisfaction, et moi-même je me serais bâti.

Dans ce moment, la comtesse, qui avait eu le temps de parcourir le papier que je venais de lui remettre poussa un cri d'étonnement.

— Ah ! mon Dieu ! trois petites chambres, dont deux lambrissées ; une entrée avec seul de trois marches sur l'escalier ; une alcôve. . . Mais c'est le logement de Madame Le Dentu. . . C'est pas ça. — Vous ne l'avez donc pas visité ?

— Si fait répondis-je. Une petite pièce très noire, servant d'anti-chambre ; une autre assez sombre, prenant jour sur l'escalier ; enfin une troisième sur la rue.

— Justement ! c'est celui de Mme de Den- tu !

J'étais surpris. Cependant, repris-je. J'ai bien vu la balustrade. . . à droite de la fenêtre principale et même unique de la chambre claire.

— Eh ! bon Dieu ! la balustrade qui entoure une petite terrasse, grande comme ce balcon, fait elle-même partie de la mansarde dont je vous parlais ! vous vous êtes trompé !

Le futur semblait triompher de ma maladresse lorsque se tournant vers lui ; — Albert, puisque vous êtes devenu raisonnable, j'accepte votre offre. Allez sur le champ. vous ne pouvez faire erreur, vous, à qui je lui montrai de la rue, il n'y a pas plus de trois jours.

— Très bien, dit Albert avec un certain em- barras, je ne refuse pas. mais. . . il me semble qu'avant tout, il faudrait que M. de Létrigard. . .

— M. de Létrigard, c'est moi — allât rompre son marché avec le propriétaire.

— Mon Dieu ! ne vous occupez donc pas de cela ! dit l'impudente comtesse. — un loyer de deux cents francs ! la belle affaire !. . . eh bien, nous le garderons. Il y a moyen d'établir une porte de communication entre les deux lo- gemens. . . Nous y songerons. Courez vite, et concluez l'affaire à tout prix.

— A la bonne heure ! murmura le futur en prenant sa cravache et son chapeau, il paraît que nous allons louer toutes les mansardes du quartier. Quel charmant pied à terre nous nous donnons là ! Mais du moins reprit-il, nous irons ensuite au bois et de là chez le notaire.

— Nous irons où vous voudrez, mais hâtez- vous !

Quand il fut parti, quand elle eut entendu la porte cochère se refermer brusquement sur lui, la comtesse laissa échapper un soupir de satisfaction.

— Ce pauvre Albert ! je comprends pourquoi il répugne à cette commission. . . Ce serait bien autre chose s'il s'agissait de moi !

— Il ne sait donc pas tout ? lui demandai-je de cet air demi-confidentiel, demi-curieux d'un homme qui ne sait rien lui-même d'un affaire à laquelle il vient de se trouver mêlé.

— Non, ce n'est pas que j'aie voulu lui en faire un mystère, mais à quoi bon ?

— Au fait !. . . repris-je d'un air entendu. Mais vous tenez donc beaucoup à la possession de cette mansarde ?

— Oh ! oui. . . beaucoup !

— J'avoue ; continuai-je toujours aiguillonné

par le démon de la curiosité, qui parfois ose s'at- taquer aussi bien aux hommes qu'aux femmes que je ne comprends pas comment vous, élevée en province, qui n'êtes venue à Paris que pour entrer dans un pensionnat, et qui n'êtes sortie de ce pensionnat que pour vous marier, vous avez un intérêt et des souvenirs qui se rattachent d'une manière quelconque à une mesure de la rue Saint-Claude.

Elle me regarda en souriant ; puis, sans me répondre autrement, elle reprit le cours de ses méditations précédentes, les yeux tournés vers ce pôle magnétique qui l'attirait invinciblement, jusqu'à ce qu'un coup de sonnette et des pas qu'elle reconut facilement, vinssent la tirer de ses abstractions.

Jamais chasseur revenant le carnier vide n'eut une figure plus fâcheuse et plus désap- pointée que celle du futur époux en rentrant au salon.

— Madame, en vérité, dit-il en brandissant sa cravache et même sans songer à retirer son chapeau, vous auriez bien pu me faire grâce d'une semblable corvée ! J'ai été moins heu- reux que monsieur, moi, je n'ai pas trouvé le logement vacant, mais occupé par un drôle fort impertinent, que j'aurais volontiers jeté par sa fenêtre, si elle s'était trouvée d'une hauteur convenable.

— Ah ! mon Dieu ! le pauvre homme ! il n'a dû la vie qu'aux quatre carreaux de sa croi- sée !. . . si elle en avait eu six, il était perdu ! dit la comtesse d'un ton qui sentait plus l'ironie que la gaieté ; mais que vous est-il donc arrivé, monsieur !

— Il m'est arrivé, madame, que le pauvre homme, comme vous l'appellez, m'a reçu d'a- bord fort grossièrement, debout, sans ôter même son affreux chapeau de papier pour me rendre mon salut.

Oh ! fit la comtesse, il y a des gens, même parmi les mieux élevés, qui ne se gênent guère plus que lui, et qui, en entrant dans un salon, gardent fort bien leur chapeau sur la tête.

Le futur comprit à quel but visait le trait, et se découragea aussitôt.

— Pardieu, dit-il, c'est que je suis d'une colère contre ce manant !. . . Un air d'impertinence. . . des façons de s'exprimer comme s'il avait en affaire à un garçon imprimeur de son es- pèce !

— Il est donc ouvrier imprimeur ?

— Je le pense ; le chapeau de papier. . . Ce que je sais, c'est que j'ai eu dix fois l'envie de lui couper la figure avec ma cravache.

— Pardieu ! la belle merveille qu'il ne vous ait pas salué de sa plus belle révérence, si vous l'avez abordé dans cette disposition, reprit Mme de Mauduit.

— Moi ! mais au contraire. J'ai été dès l'a- bord on ne peut plus courtois. — Excusez si je vous dérange, mon ami, lui ai-je dit ; mais je cherche un logement. — Voyez à côté, me répondit-il. — Non. . . c'est celui-ci. — A côté, répète-t-il et y en a un de vacant. — Il ne l'est plus. — C'est donc de toute l'heure ? Alors, s'il est pris, il n'est plus à prendre. — Mais c'est le vôtre que je désire. — Le mien n'est pas à louer, monsieur, j'occupe et je le garde. — Mais si on vous offrait un bon pot de vin. — Je ne bois que de l'eau entre mes repas. — Si, pour reconnaître votre obligeance, on vous gratifiait de certaine somme. . . — Je ne suis pas assez riche pour me faire spéculateur en ma-isons. — Voyons, que demandez-vous ? — Je ne demande rien. D'ailleurs le logement est trop mesquin pour convenir à un beau monsieur comme vous. — Que vous importe ? il me con- vient. — Et à moi aussi, c'est pour cela que je le garde.

« J'étais hors de moi : — Savez-vous, mon cher, que vous commencez à m'ennuyer, lui dis-je. — Je vous félicite de votre franchise, mon- sieur, me répondit-il insolemment. Vous avez le courage de vos opinions ; il y a un quart d'heure que vous m'ennuyez de même, et je n'osais pas vous le dire. Je levai ma cravache. . . Il me l'arracha brutalement des mains ; puis, tout à coup il s'arrêta à en examiner curieusement le manche : — Tiens, tiens, dit-il voilà qui est de la ficelle ciselure !. . . Une châte- laine partant pour la chasse au faucon ; la châte- laine, le page, le cheval, le faucon, tout est admirablement bien touché ; vous êtes amateur, monsieur ! — Oui, lui répondis-je, je suis amateur de cravaches.

« Notre conversation avait tout à coup changé d'allure, et je croyais que, malgré mon petit mouvement de vivacité, l'affaire allait revirer à ma satisfaction. Il regardait toujours le petit groupe : On dirait du seizième siècle ! est-ce de Cellini ? dit-il. — Ce n'est pas chez lui que je me fournis. C'est de Froment Meurice. — Oh ! oh ! fit-il, à la bonne heure. Si ça ne vous a coûté que cinq cents francs, c'est pour rien. — Elle m'en coûte six cents, lui répondis-je alors, en profitant de l'avantage qu'il m'offrait, et si vous me cédez votre mansarde, dit-elle, elle est à vous. — Oui, ma mansarde, dit-il, elle est à moi, et je la garde, je croyais vous l'avoir déjà dit.

Il me remit la cravache en main, ouvrit la porte, et du ton le plus gouaillard :

— Mes compliments à M. Froment Meurice ;

c'est au pommeau de sa cravache que vous deve- vez de la conserver intacte.

— Ensuite ! dit la comtesse.

— Mais c'est tout, exclama le jeune homme de son plus grand air de surprise ; il me semble qu'en voilà bien assez.

— Comment ! vous n'avez pas insisté !

— Eh ! belle tante, vraiment, c'est à se casser la tête contre les murs. Il me semble que j'ai assez montré mon dévouement à votre volonté, en allant sans rime ni raison me compromettre avec ce goujat !

J'étais ravi dans mon coin de voir que le bel Albert n'avait pas mieux réussi que moi. Tout en feignant de lire l'éternel journal, j'observais en dessous la figure du futur, contractée par le dépit et la colère. Ses yeux étaient flam- boyans, ses pommettes en feu. Il semblait que sur sa figure venait d'éclater un incendie, dont l'éclat rougissait son horizon de labe et de favoris. Par une distraction bien rare chez lui, mais qu'il expliquait suffisamment son émo- tion, il avait négligé, en ôtant brusquement son chapeau, sur l'observation de la comtesse, de relever ses cheveux qui, quelque peu chaus- sés, avaient besoin de la frisure pour se sou- tenir, et qui alors retombaient en mèches plates et épaisses autour de son front d'une façon tou- t-à-fait disgracieuse. Il n'était pas beau ainsi. J'eus la faiblesse de m'en réjouir en moi-même et, toujours abrité par mon journal, je jetai à la dérobée un regard dans une glace, et me dis tout bas avec un certain orgueil que, malgré mes quarante ans, à la rigueur, je pouvais peut-être soutenir la comparaison avec quelque aven- ture.

La comtesse, rejetée au fond de son fauteuil, les bras croisés, l'air boudeur, la lèvre en lippe, gardait rancune au galant de sa non-réussite, et le silence qui régnait alors dans le salon menaçait de se prolonger, lorsque la femme de chambre, entrée en même temps que M. de la Londe, dit en se tournant vers ce dernier :

— Du moins, monsieur est-il passé chez le propriétaire ? Il y a peut-être moyen de faire donner congé à ce butor d'homme. Quand ce ne serait qu'à cause de la manière dont il s'est conduit avec monsieur.

— Joséphine a raison, interrompit la comtesse on peut donner congé à cet homme. Une fois le congé donné, il sera plus facile de le décider à entrer en arrangements et de le faire partir tout de suite. Retournez-y, Albert.

— Ma foi, non ! Au diable les caprices et les mansardes ! répondit le futur.

Je me levai alors, et m'avançant d'un air ra- dieux vers la comtesse :

— Et si j'y retournais, moi ? Cela ne sem- blait pas plus vraisemblable et le plus sûr ? J'ai déjà parlé à M. Bechereau, le propriétaire ; nous venons de conclure une première affaire en-semble. Je puis prétexter de ce projet d'agran- dissement dont vous avez parlé.

— Bien pensé mille fois, répondit la comtesse. Vous êtes un homme charmant ! (Ce mot me fit rougir, car je suis resté très impressionnable devant une jolie femme et très facile à m'illus- sionner.) Allez, mon ami ; oui, vous êtes vrai- ment mon ami, vous !

Tout deux, d'un même accord, nous nous tournâmes vers de la Londe, alors occupé à ré- parer le désordre de sa coiffure. La comtesse lui lança un regard de reproche, mais un regard de triomphe.

M. Bechereau, le propriétaire, écouta ma proposition d'un air visiblement contrarié. Son locataire, contre l'usage des mansardiers, avait fait un bail de trois ans, qui ne courait que depuis quelques mois. Il n'y pouvait rien. Il m'engagea à l'aller voir, pour m'entendre avec lui. J'y allai, mais à contre-cœur, me rappelant la réception faite à mon devancier. En effet, je n'obtiens rien de plus que lui, l'habitant de la mansarde s'y était invinciblement rivé ; il tenait à la garder pour le moins autant que notre jeune comtesse tenait à l'avoir. Quel motif puissant et secret les poussait l'un et l'autre ! Je l'igno- rais, et à mon tour je rentrai dans le salon de Mme de Mauduit l'air penaud et le carnier vide.

Après le récit de ma nouvelle mésaventure. . .

— N'importe ! je l'aurai ! s'écria la comtesse que ces obstacles, loin de l'ébranler, semblaient affermir dans sa résolution. Oh ! je trouverai un moyen, j'y mets de l'obstination ; il faudra bien qu'il cède ! Mais quel homme est-ce dont que cet autre entêté là ?

— Madame, lui répondis-je, c'est, je le sup- pose, non un garçon imprimeur comme monsieur de la Londe l'avait jugé au premier aperçu du bonnet de papier, mais un ouvrier sculpteur, au- tant que j'en ai pu juger par les cartons de des- seins et les bas-reliefs qui garnissent sa chambre ; d'ailleurs le pétrissage de la terre glaise lorsque je me suis introduit chez lui. . . Il prend rang sans doute parmi ces Phidias en plein vent, qui travaillent à la décoration des maisons modernes et qui sont à la sculpture ce que sont à la pein- ture les barbouilleurs d'enseignes.

— Eh bien ! dit la comtesse, qu'il me cède sa mansarde, et je fais gratter, tailler, sculpter par lui tous les murs de l'hôtel Mauduit. . . Je m'y engage.

— Avec toutes vos folies et votre amour des

greniers, interrompit le futur, voilà une journée que vous nous faites perdre. Monsieur se sera dérangé pour rien, ajouta-t-il, toujours en me désignant, car nous ne pourrions plus aller au bois. Ainsi nous n'avons que juste le temps de passer chez le notaire ; laissez-là, croyez-moi, vos pro- jets insensés de conquête relativement à cette mansarde. M. de Létrigard et Joséphine mon- teront dans la voiture avec vous, je vous recon- terai à cheval.

Eh bien, non ! eh bien, non ! non, non, et mille fois non ! répéta la comtesse, le regard flamboyant et en crispant ses jolies petites mains.

— Albert, réfléchissez-y bien, il me faut cette mansarde. Prenez-vous y comme il vous plait, mais je m'y obstine, mais, par vous ou par d'autres, il me la faut et je le jure ici, je le jure par le souvenir de ma mère. Vous me com- prenez, nous ne parlerons plus de notaire et de mariage et d'affaires d'intérêts que lorsque j'au- rai obtenu enfin ce que j'ambitionne en ce mo- ment. Si vous me poussez à bout, je vais même faire le serment que c'est là, la seulement que sera signé notre contrat !

Albert prit son chapeau et se dirigea vers la porte.

— Vous y retournez ? dit la comtesse.

— Je retourne chez moi ! repliqua fièrement le futur. Je vous laisse, madame, le temps de vous calmer. — Joséphine, ajouta-t-il en s'adres- sant à la femme de chambre, vous me ferez un courrait de la santé de votre maîtresse.

Puis, murmurant tout bas : — Décidément c'est de l'extravagance ! la tête n'y est plus ! il sortit du salon.

La comtesse resta stupéfaite.

— Comment, il part ! dit-elle ; il me quitte ainsi !. . . oh ! il va revenir sur ses pas. . . bien sûr, et elle prit l'oreille d'un air attentif.

Joséphine en fit autant, et moi, machinalement je fis comme Joséphine et comme la comtesse.

Dans ce moment, la porte cochère se refer- mant à toute volée, ébranla l'hôtel et nous fit faire un soubresaut à tous trois.

— Bon ! c'est une brouille ! pensai-je ; l'irri- tation de notre jolie veuve contre lui ne peut al- ler qu'en augmentant ; tant mieux !

Il n'en fut rien.

— Tiens, ce pauvre Albert, dit Mme de Mau- duit d'un ton de regret, il s'en va fâché. . . j'ai donc été bien méchante ?

— Pas trop ! me hatai-je de répondre. Quoi de plus simple que vous avez des raisons. . . cachées jusqu'à présent, du moins pour moi, d'entrer en possession de ce petit logement qui recèle peut-être un trésor.

— Oui, un trésor. . . balbutia la comtesse rede- venue rêveuse.

— Ce trésor, vous voulez le conquérir. . . vous l'avez juré. . . car vous l'avez juré. . .

— Oui. . . par ma mère !

— Nécessairement, M. de la Londe vous de- vait son assistance ; je vous ai bien prêté la mienne, moi, car je suis allé deux fois à l'atta- que, et j'y retournerais résolument, certes, une troisième et une quatrième fois. . .

J'allais ajouter : — Si la condition que vous y avez mise n'était personnelle. J'aurais peut-être ajouté encore : — Si c'était notre contrat qui dit se signer dans la mansarde et non celui d'un autre. C'eût été hardi ; mais le moment était favorable, je me sentais en verve, et par le fait même si timide d'ordinaire auprès des femmes, je serais ainsi arrivé d'un même bond à une déclara- tion d'amour, et à une demande en mariage, choses terribles toutes deux, et que jusque-là j'avais toujours regardées comme tellement in- abordables et inarticulables que je suis encore gargon. Par un malheur inouï, cette maudite Joséphine me coupa soudainement la parole.

— Ta, ta, ta ! fit-elle. A quoi vous servirait d'y retourner ? Les hommes n'entendent rien à rentrer en arrangement avec un autre homme ; les femmes à la bonne heure ! Et si madame voulait avoir confiance en moi et me prêter un instant sa voiture, son chapeau bleu et son chapeau à plumes. . .

— Pourquoi plutôt le chapeau bleu ? le chapeau à plumes ?

— Madame, parce qu'ils ne vont très bien.

— Comment le savez-vous ?

— Bah ! ces choses-là se devinent. Voyez vous, la toilette, les grands airs, ça impose, et si madame consent à me laisser faire, je réponds qu'avant peu le hibou de la mansarde aura été percher ailleurs.

— Eh bien, j'y consens, Joséphine ; et si vous réussissez, non seulement je vous donne un ha- billement complet, mais encore vous garderez mon chapeau bleu, qui vous va si bien.

Trois quarts d'heure s'écoulèrent pendant les- quels j'essayai à diverses reprises de mettre au jour pour la comtesse une phrase inédite, si fa- cheusement interrompue dans son essor. Je n'en pus venir à bout. J'y travaillais encore lorsque Joséphine entra avec une figure radieuse et un air de duchesse triomphante.

— Auriez-vous réussi ? lui cria la jolie veuve du plus loin qu'elle l'aperçut.

— Peut-être, madame, dit la camériste d'un ton pécieux, et en se carrant sous ses plumes et sous son cachemire.

Je dois revenir ici sur une observation que j'ai eu à peine le temps d'esquisser plus haut.

C'est vraiment une chose digne de remarque que l'effet de la toilette sur les femmes de toutes les conditions, et combien leur physionomie, leurs allures, leur langage même et leurs senti- mens semblent se transformer selon le costume. Telle que la nature a crée en apparence simple et timide, relève tout à coup la tête, se cambre, prend des airs plus nobles ; son œil à plus d'as- surance, ses vix plus de timbre ; elle arrondit ses phrases avec plus de soin. . . Quo faut-il pour cela ? peu de chose ; la plume d'un oiseau, un fleur, fausse ou vraie, le fil soyeux produit par un ver, le poil ou le duvet de certains animaux, l'éclat jeté par un caillou taillé à facettes, ou la sécrète ion maladroite d'une huître perlière.

Joséphine subissait à son insu l'effet des plu- mes qui ornaient sa tête et du cachemire qui couvrait ses épaules. Mme de Mauduit elle- même sembla l'éprouver à son tour, elle trinita sa servante avec plus de familiarité, on la voyant vêtue ainsi ; le chapeau bleu établissait l'é- galité entre elles.

— Tiens, vois-tu, ma petite Joséphine, lui dit la comtesse dont les yeux se ranimèrent subite- ment, si tu dis vrai tu auras ce que je t'ai pro- mis, et en plus une bonne augmentation de ga- ges ; mais conte-moi ça.

— D'abord, madame, je suis donc arrivée de- vant la porte du No. 1 avec ma voiture, mes gens, et un certain air, fallait voir. Les por- tiers m'ont saluée jusqu'à terre. — Chez qui va madame ? Cette question très simple m'em- barraça d'abord. — Chez un ouvrier qui deme- ure la-haut, au quatrième, répondis-je. — Qu'est- ce qu'il fait ? — Mais il est imprimeur. . . ou sculp- teur. Vous comprenez, je ne savais pas au- juste, puisque M. de la Londe disait. . . — Ensuite !

— C'est chez M. Thimothée, dit la portière.

— Ou chez M. Durand, reprit le portier. Il a été prote dans une imprimerie. — Est-y vieux ou jeune ? — Je ne sais pas. — Alors ça doit être M. Durand affirmait le portier. — Ensuite ?

— Enfin, conduits et précédés par l'honnête concierge, qui ne cessa d'avoir sa casquette à la main devant moi tout le long des quatre étages, j'arrivai à la porte de M. Thimothée. . . car c'était décidément à M. Thimothée que nous avions affaire. Le portier me précéda encore, et je l'entends dire à l'habitant du logis ; — Une dame qui veut vous parler. une belle dame, un équipage. . . rien que ça ! J'étais bien sûre que la voiture ne serait pas inutile. — Et puis !

— Enfin, le jeune homme vient au devant de moi. . . car il faut que vous sachiez, madame, que c'est un jeune homme, un ouvrier, c'est vrai, mais pas mal, je vous assure. — Je ne parle pas de l'habillement ; il était en manches de chemises, mais de beaux yeux et des petites moustaches. — Je dis ça parce que, à entendre ces messieurs, il semblait que c'était un vieux Chinois. . .

— Mais abrégé donc !

— Enfin, il vient donc au devant de moi. — A qui ai-je l'honneur de parler ? qu'il me dit. Je vous avoue que je me trouvais fort embarras- sée. Je n'avais pas prévu. . . Enfin, je songe à votre chapeau, à votre chapeau bleu, et je répon- dis : — Je suis Mme la comtesse de Mauduit. Je n'ai pas pu trouver autre chose. — Qu'est-ce que vous désirez de moi madame ? me dit-il. Je lui ai parlé de son logement, il fait une grimace très drôle. — Encore ! ah ça, mais c'est une persécution ! qu'il s'écrie. Trois depuis ce matin ! tous grands seigneurs, qui veulent ha- biter ma mansarde. pas possible ! mais la mai- son est donc à vendre. — Ça me donne une idée. — Justement ! monsieur, et je compte l'ache- ter. Le portier était resté là ; je n'y avais pas fait attention. Ce fut à son tour à faire la grimace. . .

— Au fait, au fait, Joséphine.

— Enfin, il n'y avait plus à reculer ; je pour- rais donc résoudre. Je veux l'acheter pour l'habiter. — Le portier avait l'air triéfié, et le jeune homme aussi. Je leur faisais l'effet d'une avalanche.

— Mais vous êtes insupportable, mademoi- selle, interrompit la comtesse. Compromettez ainsi mon nom, et pour n'arriver à rien.

— Pour n'arriver à rien, dit Joséphine d'un air rétif, vous allez voir, madame.

— Alors, finissez en donc ! avec vos éternels enfus qui nous font sans cesse espérer un dé- nouement qui n'arrive jamais.

— Nous y voilà, reprit la camériste. Où en étai-je ? Ah ! je faisais abattoir la maison. Le jeune homme me dit alors qu'il a un bail. — Je le savais, que je lui répondis, et c'est pour cela que je viens vous trouver pour entrer en arran- gemens. Il fut très poli, très poli, je dois le dire ; il est très bien ce jeune homme. Cepen- dant, il fit d'abord le récalcitrant ; il me parla de son droit, de la loi, que sais-je ; enfin. . . non. . . pardon. . . Alors, madame, je lui ai dit que je lui serais un procès, et qu'il ne le per- drait parce que j'étais riche et qu'il ne l'était pas ; mais que s'il voulait être raisonnable, après avoir fait abattoir ce vieux taudis de mai- son, j'en ferais construire à la place une belle, toute neuve, et qu'au lieu de sa mansarde, je lui donnerais un logement à son choix, plus com- mode, plus grand et plus cher. — Oh ! pour le coup, madame, ça lui a fait mettre de l'eau

dans son vin ; il a réfléchi, puis enfin il m'a dit comme ça, la tête basse et d'un air contrarié qui m'a fait de la peine : — " Eh bien ! nous verrons. Tout ce que je vous demande, madame, c'est de me laisser déloger le dern e, et quand vos démolisseurs auront déjà fait la plus grande partie de leur besogne... Voilà, ma chère maitresse, où nous en sommes. Vous voyez qu'on ne peut pas appeler ça n'arriver à rien, car, grâce à moi, ce jeune homme consent... "

— Vous êtes folle, archifolle, ma pauvre Joséphine ! Et à quoi voulez-vous que nous arrivions ? Ne sauront-ils pas bientôt que je ne veux ni acheter ni abriter cette maison ? L'abattez ! Dieu m'en garde !

Si je m'étais réjoui de la non réussite du futur et même de la mienné dans le double espoir que nous avions livré au possesseur de la mansarde, j'eus encore bien plus de raisons pour me féliciter du coup manqué de Joséphine. Le mariage était reculé indéfiniment. J'avais le temps de préparer mon plan de campagne et de dresser mes batteries ; car décidément je trouvais la comtesse tout à fait de mon goût, et l'occasion me semblait on ne peut pas plus favorable.

Plus jeune que le défunt, plus riche que le futur, il me sembla un moment que tous les avantages étaient de mon côté.

Tandis que je faisais ses réflexions à part moi, la comtesse qui s'était rencoignée londeuse au fond de son fauteuil, avait rappelé à elle Joséphine. toutes deux échangeaient quelques paroles à voix basse, et quand je m'avançai pour prendre congé de ma jolie veuve, je l'entendis murmurer entre ses dents : — Oh ! oui, pour y tenir si fort, il faut qu'il ait aussi une grande raison... un secret ! Ce secret, comment le connaître !

X. B. SAINTINE.

(La suite prochainement.)

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONVOCATIONS, ET FACSIMILÉS, BLANCS D'ACTES, DE STATUTS, ETC.

Tout traité avec promptitude et exactitude.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE, 1847.

LES PROCHAINES ELECTIONS.

La rumeur d'une nouvelle élection prend chaque jour de la consistance et nous croyons maintenant qu'elle ne doit pas être éloignée. Voilà ce que dit la Gazette de Montréal de ce matin. Après cela nous pouvons ajouter, nous, que d'heure en heure, nous attendons la proclamation. Il n'y a plus aucun doute qu'elle sortira d'ici à la fin du mois.

A propos d'élections générales, le Herald d'hier a publié la plus simple et la plus intéressante correspondance, la Gazette de Montréal l'appelle à l'attention de ses correspondants. L'honorable M. Sherwood, le procureur-général onest se fait adresser une lettre par M. Duggan, M. P. P. de Toronto, dans laquelle ce dernier demande si le Parlement est dissous par ordre du Bureau Colonial ou par la volonté et l'avis du ministère Canadien. Of course M. Sherwood répond que Son Excellence n'a reçu aucune communication des autorités impériales à ce sujet et que si le parlement est dissout c'est à la suggestion et par l'avis du conseil.

Ces pauvres ministres ont une diable de peur des rumeurs qui courent. Ils s'alarment parce qu'on dit que la dissolution sera faite malgré eux. Ne sont-ils pas combien ils tiennent à leurs places, qu'ils ont tant à perdre à de nouvelles élections, et qu'ils préféreraient demeurer encore un an tranquilles. On le sait et on le dit. On dira bien vite : le ministère est mort, les rumeurs l'ont tué.

RUMEURS ELECTORALES.

L'esprit public s'agite aux mille bruits qui courent les villes et les campagnes. Le parti libéral veut faire son devoir en brave, à ce qu'il paraît. Les meilleures dispositions paraissent régner dans les rangs réformistes d'un bout à l'autre du Canada. Ce qui doit augmenter notre confiance dans le résultat de la lutte qui va s'engager, c'est la réaction heureuse opérée chez un grand nombre de nos adversaires politiques dans les deux sections de la Province. En Haut-Canada l'Examinateur de Toronto nous dit, que la section respectable du parti Tory revient tous les jours à des idées plus libérales. — Sir Allan McNab, dit cette feuille est en quelque sorte un homme de progrès, et il y a chez lui un peu du génie de Peel ; et il ne lui faudrait qu'un léger sacrifice de principe de sa part pour prendre une position contre le ministère actuel aux élections générales. Nous croyons que sur quelques questions vitales Sir Allan McNab a tellement changé d'opinion qu'il n'aurait aucune difficulté à agir avec le parti de la Réforme. Sur la question de l'université, par exemple, nous le doutons pas qu'il ne consente aisément à une mesure propre à satisfaire le pays en général. Le sentier de l'honneur s'ouvrira si clairement devant lui qu'il ne peut pas s'y

tromper ; néanmoins il est impossible de dire quelle voie il adoptera."

On parle de plusieurs changements dans le personnel de la représentation. Le Journal de Québec donne le bruit courant que l'honorable L. H. LaFontaine et B. Holmes, écrivains et chefs de la Banque de Montréal vont être demandés pour représenter la capitale. Nous disons avec notre confrère de Québec que ce serait un excellent choix. Ces deux hommes sont populaires. Ils seront appuyés par les conservateurs modérés qui reconnaissent l'intégrité et les talents supérieurs de M. LaFontaine.

On parle de M. Belleau, avocat de Québec, pour remplacer M. Drummond à Portneuf, M. Maguire se présente dit-on, à Mégantic contre M. Daly. Quant au bruit que M. Ryland se présente au comté de Québec, nous ne ferons pas aux électeurs de ce comté, l'injure d'y croire.

L'ADMINISTRATION ET LA LOI DES ECOLES.

Nous avons souvent accusé avec raison le ministère actuel d'incapacité et d'incertitude ; nous avons signalé durant la dernière session ses fautes capitales, son incurie, sa négligence complète des plus grands intérêts du pays. Alors sa faiblesse, son existence précaire expliquait sa conduite sans la justifier. L'activité de nos bons ministres était absorbée par le soin de leur propre défense et par la triste nécessité de reculer sans cesse les rangs du parti ministériel. Il y avait péril en la demeure et il fallait bien intriguer pour ne pas mourir. On sait comment les mesures les plus importantes sont venues à la dernière heure devant la chambre. Les ministres suppliaient les concubins de l'opposition pour les passer. Il fallait bien prendre telles quelles, plutôt que n'en pas avoir du tout. Aux reproches amers adressés au cabinet sur la précipitation résultant de son projet de loi, les ministres n'avaient rien à répondre. Ils faisaient force promesses pour l'avenir. La vacance devait être utilement employée, etc. Enfin, la session fut close.

Depuis, qu'est-il arrivé ? Pendant plus de six mois le cabinet a été libre ; aucune entrave n'a gêné ses allures. Il a pu travailler et agir. Il n'a pas eu à soutenir chaque jour la lutte parlementaire. Il pouvait mûrir, peser et le peuple dans la voie du progrès. L'a-t-il fait ? Écoutez la plupart des journaux du pays, vous n'y trouvez que l'expression du mécontentement, de la défiance générale qu'inspire le système d'impopularité et de déception du cabinet. Au milieu des témoignages de réprobation qui éclatent sur tous les points du pays, quelle voix s'élève pour défendre ce ministère en déroute ? Nous savons bien où trouver ses parasites, mais nous cherchons en vain ses champions.

C'est surtout au sujet de la loi des Ecoles que la conduite de l'administration est injustifiable et honteuse. Cette loi est son ouvrage c'est elle qui l'a rédigée, fait passer, amendée. Au lieu de mettre la main énergiquement à l'œuvre pour faire exécuter et fonctionner cette loi, on voit des ministres ligués avec une bande d'étrangers gens obscurs ou de mauvaise notoriété. On essaye avec de tels instruments de semer la division, le trouble dans les campagnes. Nous avons ainsi le spectacle étrangement immoral d'un gouvernement travaillant à empêcher le fonctionnement de ses propres lois ! Peut-on concevoir rien de plus pervers ! Faut-il s'étonner après cela que les partisans même du ministère s'en détachent et que tous les hommes honnêtes et indépendants du parti attendent avec impatience de nouvelles élections ?

Nos lecteurs connaissent tous les détails de l'affaire Papineau de St. Martin. Ce magistrat est en plein rébellion à la loi. Il subit son procès, il est trouvé coupable, et il n'est pas destitué ! Il siège encore ; tous les jours il peut être jugé dans des affaires d'écoles, lui qui a dit aux habitants que la loi des écoles ne valait rien, qu'elle leur ferait plus de mal que le chan, qu'il fallait s'opposer à son exécution ! Un honnête magistrat anglais de St. Martin, M. Stephens, indigné de voir que le gouvernement protégeait un homme comme M. Papineau, a offert sa démission, ne voulant pas siéger avec un étranger. La démission de M. Stephens est acceptée. M. Papineau se trouve aujourd'hui le seul magistrat de la paroisse qui puisse prononcer sur les poursuites dont il est lui-même la cause et l'instigateur. Il refuse de le faire. L'administration le protège encore !

Maintenant voyez les noirs complots, les basses intrigues de M. Turcotte dans le District des Trois-Rivières, contre la loi des écoles. La députation des habitants d'Yamaska, ne l'avait-elle pas pour conseiller et avocat ? Ne s'est-il pas constitué l'avocat des Étrangers pour ce District ? N'a-t-il pas offert de plaider leurs causes gratis ! Peut-être est-ce l'administration qui lui payera ses honoraires ? Dans tous les cas, n'est-ce pas le solliciteur-général en perspective ? N'est-il pas un des amis dévoués de l'administration ? Pauvre M. Turcotte ! c'est vraiment fâcheux pour lui que le Herald l'ait si correctement qualifié " la teigne et rogne " des Canadiens, autrement il avait un si bel avenir, et cela sans travailler du tout, comme fait le cabinet actuel ; il n'y avait que des intrigues, des trahisons à créer et nous savons quelle douce occupation c'est pour les gens de son espèce. La Gazette des Trois-Rivières en offre de nombreuses preuves. C'est le journal du futur solliciteur-général, l'organe zélé de la présente administration. Voyez-vous la petite Gazette prêcher l'obéissance à la loi des écoles ? La Gazette de Montréal elle-même l'organe semi-officiel du gouvernement, non seulement ne le fait pas, mais va jusqu'à défendre les Étrangers !

Mais voyez encore : Dans le comté de Beauharnais, quelques difficultés sont élevées à Dundee au sujet de la loi des écoles. Des plaintes sont faites au gouvernement qui veut faire une investigation. Une commission est nommée

et qui nomme-t-on commissaire ? John McDonnell, avocat ; un homme opposé à la loi des écoles, adversaire acharné de cette loi, qui en juillet dernier a fait son possible à St. Anicet pour persuader au peuple de ne pas nommer de commissaires d'écoles, et d'opposer l'exécution de la loi. Ainsi le gouvernement qui veut faire croire qu'il veut mettre à exécution la loi des écoles, nomme un ennemi de la loi comme M. McDonnell pour prendre connaissance d'accusations portées contre un magistrat qui a fait son devoir et a voulu la faire exécuter.

N'en voilà-t-il pas plus qu'il en faut pour donner à jamais aucun gouvernement ? Heureusement que le terme de toutes ces turpitudes n'est pas loin, et que le bon sens du peuple canadien a déjà fait justice du système et des éligibles.

NOUVELLES DIVERSES

Ouverture du Chemin de Fer de Lachine.— Nous nous sommes trompés en annonçant dans notre dernière feuille l'inauguration de ce chemin. On a simplement essayé les machines lundi dernier. C'est aujourd'hui qu'elle a lieu. Nous remercions l'administration de la gracieuse invitation qu'elle nous a adressée. On doit faire la cérémonie avec éclat. Après le voyage de Lachine, il y a un luncheon chez Donegana.

RAILROAD DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

On lit dans l'American Railroad Journal : " Nous donnons le rapport de l'ingénieur dans son entier afin que l'état de la contrée et la condition de l'ouvrage soient bien compris. Nous donnons aussi le rapport du président afin que l'on puisse juger des ressources non exploitées du pays ; et on verra que cette route est non seulement une route extrêmement favorable, mais que la confection de ce chemin ouvrira la voie à des ressources et à des moyens qui auraient été sans valeurs, au moins pendant longtemps, sans cela.

Le terminus du chemin au quai India, à Portland, est extrêmement bien situé pour les transactions des affaires sur une grande échelle. Le bassin est d'une grande étendue et assez profond pour les gros vaisseaux, le quai pour porter des basses spacieuses pour les dépôts, sans nuire aux affaires ordinaires de la ville et sans être éloigné des principales rues commerciales.

Dans une visite récente à Portland nous avons pu remarquer une grande amélioration dans cette place depuis deux ou trois ans, montrant l'influence que les projets de travaux intérieurs ont sur les localités, même longtemps après leur exécution.

Le peuple de Portland a noblement agi en cela, et il trouvera sa récompense dans les résultats. On a aussi commencé deux grands établissements pour construire des locomotives et des engins ; les bâtiments presque déjà complétés, sont de 300 pieds de long sur 60 de large, érigés près des dépôts d'une manière très-solide.

Nous apprenons qu'on projette d'y ériger bientôt un moulin pour le fer à railroad ; on se préparait ainsi à fournir au besoin du chemin.

La soirée de bienfaisance de Mardi.— Il n'y avait pas autant de monde mardi soir chez Donegana qu'on s'attendait. Il y avait pourtant beaucoup de billets vendus, ce qui prouve la charité de nos concitoyens. La soirée a été brillante. Les Excellences le comte et la comtesse d'Elgin honorèrent de leur présence et purent très-satisfait de la compagnie et des amusements. Les plus grands éloges sont dus aux dames patronnes ainsi qu'à messieurs les directeurs.

La Sainte-Catherine.—Pensez-y bien, c'est mercredi prochain qu'a lieu la soirée nationale. Tenez nos plus jolies dames canadiennes s'y donnent rendez-vous. En faut-il plus pour attirer la foule ?

THEATRE ROYAL.—C'est demain soir qu'a lieu la première représentation des amateurs officiers de la garnison. La soirée sera agréable amusante et pour les pauvres.

La température.—Après de longues pluies, le temps ce matin s'est remis au froid. Il neige un peu. L'hiver approche.

La Mairie de Montréal.—On verra avec plaisir par les Procès-verbaux du Conseil de ville que notre concitoyen Joseph Bourret, écrivain, a été élevé à la dignité de premier Magistrat de la Cité.

La prochaine malle anglaise qui partira via New-Brunswick, pour rejoindre le steamer à Halifax le 3 décembre, sera close au bureau de poste de Montréal, le 22 du courant, à 9 heures A. M. Les journaux doivent être mis à la poste à 8 heures A. M.

On annonce ce matin, comme certaines la nomination de M. Turcotte comme solliciteur-général, la destitution de M. Guillet et la nomination de M. Dubord comme son successeur. Coming events cast their shadow before.

Nous apprenons avec regret que M. Berthelot de Québec, membre du Parlement pour le Comté de Kamouraska est dangereusement malade.

PROCEDES DU CONSEIL DE VILLE.

Election du Maire.— Une assemblée a eu lieu hier soir, à l'Hôtel-de-ville, pour procéder à l'élection du maire en remplacement de feu JOHN E. MILES, écrivain. Étaient présents :—MM. les échevins Bour-

ret, Ferrier, Beaubien, Glennon, Perrin, Tully, les conseillers Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, Valois, Dorwin, Ouimet, De Bleury, Gagy, La Rocque, Beaudry et Lynch.

Le greffier de la cité occupait le fauteuil. M. l'échevin Beaubien se lève et dit que depuis la dernière réunion, le Conseil-de-Ville avait eu le malheur de perdre son chef, le premier magistrat de la cité, et après avoir fait un éloge bien mérité de feu M. Miles, M. l'échevin Beaubien propose, secondé par M. l'échevin Tully, que Jos. Bourret, écrivain, soit élu maire à la place de feu M. Miles.

M. le conseiller Gagy se lève pour proposer un amendement à cette motion ; après avoir exprimé ses regrets sur la mort du ci-devant maire et payé le tribut d'éloges dû à sa mémoire, M. Gagy s'oppose à la nomination de M. Bourret, parce qu'il ne croit pas comme l'a dit l'échevin Beaubien, que M. Bourret ait des titres à occuper la place de maire, parce qu'il aurait déjà rempli cette situation ; qu'au contraire, il devait la céder à un autre, et qu'il voyait plusieurs échevins, plusieurs conseillers tout aussi dignes de remplir cette place que M. Bourret, tels étaient par exemple les échevins Beaubien et Tully, les conseillers La Rocque et Lynch, qui étaient même mieux qualifiés à remplir cette charge que M. Bourret !... M. Gagy déclare, à plusieurs reprises, être l'ami intime de M. Bourret, qu'il avait pour lui beaucoup d'estime, mais qu'il n'était pas qualifié pour être maire, mais au contraire, il pensait que M. le Dr. Beaubien était très-qualifié à remplir cette charge. (Dr. Beaubien, ah !) comparativement ajoute-t-il (hilarité.) Nous ne suivrons pas le savant orateur dans les éloges qu'il prodigue au Dr. Beaubien, dans la crainte de blesser sa modestie, (celle du Docteur) et dans la crainte de faire croire au public que la sincérité n'était pas le motif le plus puissant qui faisait agir M. Gagy en cette occasion !

Les votes sur la proposition en amendement de M. Gagy furent pris comme suit :

Pour : L'échevin Ferrier, les conseillers Footner, Gorrie, Sims, DeBleury et Gagy, 6. Contre : Les échevins Beaubien, Glennon, Bourret, Perrin, Tully, les conseillers Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry et Lynch, 12. Perdue.

L'échevin Ferrier, secondé par l'échevin Glennon, propose M. Gagy comme maire : ont voté pour cette motion : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, 7. Contre : MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, DeBleury, LaRocque, Beaudry et Lynch, 11. Perdue.

M. Ferrier, secondé par M. Gagy, propose ensuite M. DeBleury comme maire ; pour la motion : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, Gagy, 8. Contre : MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry, Lynch, 10. Perdue.

La première motion de M. le Dr. Beaubien ayant été mise aux voix, est décidée comme suit : pour, MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry, Lynch, 10. Contre : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, DeBleury, Gagy, 9.

M. Bourret ayant obtenu la majorité est proclamé maire de Montréal, et conduit au fauteuil. Son Honneur, après avoir fait ses remerciements prête le serment d'usage, et le Conseil s'ajourna. La tranquillité et l'harmonie la plus parfaite régneront durant la discussion. En prenant son siège, le nouveau maire reçut les compliments de congratulation de toute l'assemblée.—Minerve.

Un journal (le Packet) annonçait, il y a quelques jours, que les libéraux du comté de l'Ontario, devaient prier l'honorable L. J. Papineau d'accepter la candidature de ce comté pour les prochaines élections. Il paraît qu'on a demandé, en effet, M. Papineau, et on répète que l'ex-orateur de l'ancienne chambre du Bas-Canada, a répondu : " Messieurs, je vous remercie bien de votre confiance ; mais au lieu du tourbillon des affaires, je me suis toujours dit que je me retirerais de la vie publique à 60 ans. Maintenant que j'ai plus que cela, je ne vois rien qui puisse m'engager à changer ma détermination première."

Nous ne savons si cette réponse a été vraiment donnée ; et si en supposant qu'elle l'ait été, M. Papineau en prenant cette détermination, avait dans l'esprit le souvenir des adieux de Bossuet, au théâtre de sa gloire oratoire, lorsqu'il disait à l'âge de 60 ans et en prononçant l'oraison funèbre du grand Condé : " Pour moi, heureux si, averti par ces cheveux blancs, du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint." Dans tous les cas, ce vieil athlète de nos libertés, ce " tribun formidable," pourrait encore rendre d'éclatants services à son pays, s'il jugeait à propos de lui prêter, pour quelque temps encore, l'appui de sa puissante parole. (Journal de Québec.)

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les lettres de la capitale du 29 octobre n'offrent pas grand intérêt, elles se bornent à nous apprendre que la tranquillité régnait toujours dans Mexico : la seule alerte qui soit venue la troubler un moment a été une incursion de maraudeurs qui ont enlevé environ 500 mules aux portes mêmes de la ville. Les Américains n'avaient encore dirigé aucune expédition sur les points environnants. La loi martiale est en vigueur dans la capitale, et les éditeurs du journal Republicano ont été mandés devant le gouverneur pour répondre à diverses accusations. Le journal français qui s'y publiait a cessé de paraître.

Bien que les correspondances de Mexico mentionnent toutes le bruit d'une grande bataille

livrée à Vantana de Pinar, il est certain que les Américains sont rentrés dans Puebla sans autre combat que celui de Huamantla et une foule d'assez vive dans les rues de la ville reprise. C'est la déclaration de Santa Anna lui-même qui nous fixe à cet égard : une dépêche adressée par lui au gouvernement de Queretaro mentionne le traité du général Alvarez et de ses forces à Atlixco. Il résulte en outre de cette même dépêche que c'est le généralissimo en personne qui commandait les Mexicains à Huamantla. Il était, dit-il, dans les environs, lorsqu'il apprit que les Américains approchaient. A cette nouvelle, il revint sur ses pas, mais il arriva trop tard : l'ennemi avait pris possession du village. Il hésita pas toutefois à ordonner l'attaque, mais il ne put réussir à reprendre la position, et dut se retirer, après avoir sauvé quatre pièces de canon sur six qui se trouvaient dans Huamantla.

La version américaine raconte les choses d'une manière différente. Après la victoire, les soldats auraient pillé quelques maisons, et se seraient enivrés, en sorte que nombre d'entr'eux seraient restés en arrière et auraient été égarés après le départ du corps principal ; leur nombre s'éleva, suivant les uns, à environ quarante ; suivant d'autres à près de cent, chiffre mentionné en effet dans le récit de Santa Anna.

En dehors de ces détails, les deux faits principaux des nouvelles se trouvent confirmés d'une part la mort du brave capitaine Walker, tombé, comme nous l'avons dit, en laissant pour dernier ordre à ses soldats ces paroles héroïques : " Enfants, quoique votre capitaine ait succombé, ne vous rendez jamais ! " de l'autre la défection de Santa Anna qui lui a été signifiée par un ordre émané du nouveau ministre des affaires étrangères.

Santa Anna s'est soumis à cette injonction avec une docilité qu'explique l'abandon absolu qu'il paraissait l'avoir laissée ses troupes.

De son côté, l'ex-président Parades a reçu l'ordre de se retirer au village de Telolapan. Cette mesure est motivée sur l'intérêt de la tranquillité publique. Parades a répondu le 14 octobre de Tulancingo, qu'il était malade depuis un mois, qu'il envoyait des certificats attestant son état et qu'il obéirait aussitôt qu'il pourrait sortir. Il appelle en même temps l'attention du gouvernement sur la détresse dans laquelle il se trouve. Depuis un an, il n'a pas touché de paie, et il se trouve, ainsi que sa famille réduit au plus entier dénûment, et à vivre aux dépens de son frère. En terminant il relève l'allusion à la tranquillité publique contenue dans l'ordre qu'il a reçu ; il proteste qu'en venant au Mexique, son unique projet a été de servir la cause publique, si le gouvernement lui donnait des ordres, et, dans le cas contraire, de vivre dans une retraite absolue. Ces sentiments il les a fait connaître à l'administration de Santa Anna ; il les a développés dans une adresse à la nation, il en renouvelle la déclaration solennelle, et il ne s'en départira jamais pour prendre part aux discussions qui déchirent son malheureux pays.

Quant à la situation des choses à Queretaro : aux résolutions qui s'y élaborent, il est singulièrement difficile de s'en faire une idée, au milieu des bruits contradictoires qui nous arrivent de tous côtés. Suivant le North American, publié à Mexico, le congrès manifesterait des dispositions à soutenir la guerre à tout prix ; suivant d'autres la majorité aurait déclaré ne vouloir siéger qu'à la condition de travailler à une paix immédiate ; une troisième version assure que les députés ont abandonné. Queretaro et ont pris Zacatecas pour nouveau lieu de réunion ; ailleurs, tout cela est démenti, le congrès n'a pu encore se former en assemblée, il ne sera en nombre que dans le mois de novembre ; il a protesté contre la présidence intérimaire du senor Pena y Pena et il se prépare à élire un président qui sera sans doute Almonte.

Courrier des E.-U.

NOUVELLES ETRANGERES.

Voici un trait de la vie de Pie IX qui mérite d'être connu : En 1824 l'abbé Mastai Ferretti, aujourd'hui pape, visitait les missions de l'Amérique du Sud. Un jour qu'il se rendait de Valparaiso à Lima, sur une goélette chilienne, il fut surpris par une tempête violente ; le bâtiment, poussé sur des brisants, allait périr lorsqu'il fut accosté par une embarcation montée par des nègres. Le patron de la barque se rendit à bord de la goélette, demanda au capitaine la permission de remplacer le pilote, et gouverna si bien, qu'il parvint, après les plus grandes difficultés, à faire entrer le bâtiment dans le petit port d'Arica, situé sur la côte sud. L'abbé Ferretti s'informa alors du nom de son libérateur ; c'était un pauvre pêcheur nommé Bako. Il se rendit le lendemain à la cabane que cet homme habitait sur les bords de la mer et lui laissa une bourse contenant quatre cent piastres.

Lorsqu'il fut parvenu au pouvoir suprême, le cardinal Mastai-Ferretti se souvint de Bako, et il lui fit parvenir, par l'intermédiaire du chef des missions, son portrait et une somme égale à la première. Mais depuis 1824 les choses avaient bien changé : Bako, laborieux et actif, a mis à profit le bienfait qu'il a reçu ; il a exploité un des premiers, le salpêtre qu'on trouve en si grande quantité à Arica, il est devenu riche ; et le pauvre cabano qu'il habitait autrefois est remplacé aujourd'hui par une magnifique habitation asiatique de ses vieux jours. Il a été profondément sensible au souvenir du Saint-Père ; il a fait construire dans l'endroit le plus élevé de son habitation, une chapelle dans laquelle il a placé l'image vénérée du pontife, et cette chapelle qui domine la mer, s'élève aux yeux des voyageurs comme un double enseignement des desseins de la Providence.

